LETTRE DE MISSION

Article 1 - Identification des parties
Lettre de mission établie par Lamri ADOUI, président de l'université de Caen Normandie pour Eric SAILLOT, Professeur en Sciences de l'éducation à l'UFR Humanités et sciences sociales de l'université de Caen Normandie.

Article 2 – Description de la mission
Eric SAILLOT est désigné en qualité de chargé de mission pour la mise en œuvre du tutorat au sein de l'université de Caen Normandie. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants et en collaboration avec les composante et services (CEMU, EOI, DEVE) concernés, Eric SAILLOT assistera la vice-présidente de la CFVU pour la formation des tuteurs et la participation au groupe de travail tutorat du projet NCU Réussites plurielles avec les universités Le Havre Normandie et Rouen Normandie.

Article 3 - Responsabilités et obligations
La mission consistera à :

- Actualiser et superviser la formation des tuteurs recrutés (équipe d'ingénieurs pédagogiques) ;
- Coordonner un suivi scientifique portant sur l'efficacité des dispositifs ainsi mis en place et sur leur amélioration, en cas de besoin ;
- Relancer une campagne de communication autour du tutorat étudiant, avec la cheffe de projet, auprès des équipes et des composantes, en appui sur les référents tutorat.

Eric SAILLOT devra rendre compte régulièrement de l'avancement de sa mission auprès de la vice-présidente en charge des formations et auprès de l'équipe de direction en tant que de besoin.

Pour les besoins de sa mission, Eric SAILLOT travaillera en lien avec l'Espace Orientation Insertion (EOI) de l'établissement et la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) ainsi que le Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire (CEMU) et la cheffe de projet du NCU Réussites plurielles.

Article 4 – Durée
La mission est renouvelée pour la période du 1er septembre 2024 au 1er décembre 2024. Le Président de l'université pourra y mettre fin sans délai en cas de non-respect des termes prévus.

Article 5 – Moyens
Une décharge de l'équivalent de 64 H TD est accordée par année universitaire à Eric SAILLOT afin d'assurer au mieux sa mission.

Fait à Caen, le 1er septembre 2024.

Le Président de l'université,

Lamri ADOUI

Le chargé de mission,

Eric SAILLOT

Copies adressées à :
Mesdames les Vice-Présidentes de la CFVU en charge de la formation,
Monsieur le Vice-Président délégué en charge de l'orientation, de l'insertion et des réussites,
Monsieur le Vice-Président délégué à l'accompagnement pédagogique,
Monsieur le Directeur de la DEVE.